

CONFECTION DES REPAS SUR PLACE POUR LES ÉCOLES



N° 94

Bouloc

Les nouvelles

É D I T O

CHÈRES BOULOCAINES, CHERS BOULOCAINS,

J'ESPÈRE, MALGRÉ LES CONDITIONS ACTUELLES, que vous vous portez bien et que vous avez passé de belles vacances.

Le virus est toujours là, la campagne de vaccination bat son plein et j'encourage toutes celles et tous ceux qui en ont la possibilité à aller se faire vacciner.

Bien sûr, la situation n'est toujours pas redevenue « normale » et il faut continuer à faire attention. Avec ces efforts, nous devrions pouvoir nous retrouver les uns les autres et profiter de la vie de notre village. .../...

> **LIRE LA SUITE P.2**



A U S O M M A I R E

2 L'édito du Maire **4** Actualités **6** Rentrée **8** Enfance
9 Social **10** Urbanisme **11** Voirie **12** Communauté
de communes **14** Grands travaux **16** Economie
18 Culture **20** Associations **22** Patrimoine **23** Agenda



www.mairie-bouloc.fr



Rendez-vous
sur notre
site Web

LE MOT DU MAIRE

L'ÉDITO DE SERGE TERRANCLE

>> SUITE DE LA PAGE 1



En effet, vous allez retrouver dans ce numéro de nombreuses informations qui illustrent la vie de Bouloc. Être élu, c'est représenter l'ensemble de la population pour agir au mieux de ses intérêts, mais je crois qu'il est aussi essentiel de continuer à vous écouter et à vous impliquer dans la conduite de la municipalité.

Depuis le début du mandat, nous n'avons pas pu organiser de réunion publique nous permettant de vous informer au mieux des dossiers en cours.

Continuez donc à appliquer les gestes barrières et prenez soin de vous. Il est certain que cette période restera dans nos mémoires. Nous pensons particulièrement aux personnes seules et isolées, aux soignants, aux malades, aux Boulocaines et Boulocains, qui attendent des jours meilleurs après une année difficile et incertaine.

Différents projets ont vu le jour et d'autres sont à venir. Depuis la rentrée, nous avons une cuisine autonome, gérée par le nouveau responsable de la restauration scolaire. De nouvelles aires de jeux ont été mises en place au square Beaulieu dit « square du footballeur » et dans la cour de l'école maternelle. La régénération du terrain d'honneur au complexe sportif, quant à elle, est presque terminée.

Nous avons subi sur la commune beaucoup de dégradations sur les bâtiments publics et dans différents lieux. Je ne serai pas le Maire qui ne réagit pas et qui fait payer aux administrés les dégradations faites. Des plaintes ont été déposées à la gendarmerie, ces dossiers sont en cours. Tous les personnels sont touchés par ces destructions, tous les bâtiments que ce soit les écoles, le centre de loisirs, le complexe, le lavoir, ou encore le séchoir, ont été dégradés, ce sont des actes gratuits. Restons vigilants, soyons attentifs à tout ce qu'il se passe dans notre village. « Être positif, c'est construire, être négatif, c'est détruire, telle est ma devise.

Bonne rentrée à toutes et à tous.

Cordialement,
Serge Terrancle,
Maire de Bouloc

PRENDRE RENDEZ-VOUS AVEC VOS ÉLUS

Pour prendre rendez-vous avec Monsieur le Maire ou l'un de ses adjoints, veuillez contacter l'accueil de la Mairie par téléphone au 05 62.79 94 94 ou par e-mail sur accueil@mairie-bouloc.fr



POUR CONNAÎTRE LES PHARMACIES DE GARDE, APPELEZ LE RÉSOGARDES : 3237

Liste sous réserve de modifications*

Dimanche 10 octobre
Pharmacie du Barry
4 Rue du Barry à Gratentour
05 61 82 37 64

Dimanche 17 octobre
Pharmacie de la Fontaine
Rue de la Fontaine à Montberon
05 61 74 44 55

Dimanche 24 octobre
La Grande Pharmacie
Route de Saint Sauveur à Saint Jory
05 61 35 50 14

Dimanche 31 octobre
Pharmacie des Arts
83 route de Fronton à Aucamville
05 61 70 26 15

Lundi 1er novembre
Pharmacie du pont de l'Hers
36 route de Bessières à Launaguet
05 61 74 85 34

Dimanche 7 novembre
Pharmacie Centrale
15 avenue des Chalets à Launaguet
05 61 74 85 34

Jeudi 11 novembre
Pharmacie des Vitrelles à Lespinasse
63 route de l'Hers
05 61 82 03 82

Dimanche 14 novembre
Pharmacie du quinze
21 route de Bessières à Pechbonnieu
05 61 09 88 48

Dimanche 21 novembre
Pharmacie de Buffebiau
46 rue de la Pépinière à Castelginest
05 61 70 17 33

Dimanche 28 novembre
Pharmacie Glandor
168 avenue de Toulouse à Cépet
05 61 09 55 86

Dimanche 5 décembre
Pharmacie de Fonbeauzard
98 route de Fronton à Fonbeauzard
05 61 70 10 26

Dimanche 12 décembre
Pharmacie de la Nationale
25 route Nationale 20 à Saint Jory
05 34 27 03 27

Dimanche 19 décembre
Pharmacie Ghedin
Rue Jean-Pascal à Labastide-Saint-Sernin
05 61 84 90 93

Samedi 25 décembre
Pharmacie Peyronette
25 avenue de Villemur à Saint-Alban
05 61 37 18 55

Dimanche 26 décembre
Pharmacie Centrale
43 avenue de Toulouse à Bruguières
05 61 82 20 19

Samedi 1er janvier 2022
Pharmacie d'Aucamville
125 route de Fronton à Aucamville
05 61 37 03 30



VIVRE ENSEMBLE

BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS



Le brûlage à l'air libre des déchets verts ou tout autre type de déchets est interdit toute l'année. Les déchets doivent être évacués en déchetterie. Il existe des solutions alternatives : broyage, compostage, paillage.

TOUT DÉPÔT SAUVAGE



est interdit, y compris hors des conteneurs. En cas de non-respect, une amende de 32 à 1500 € suivant le type de dépôt sera appliquée au contrevenant.

JE GARDE MA COMMUNE PROPRE AVEC LES BORNES DE PROPRIÉTÉ CANINE

- Vieux stade
 - Rue du Vigé (proche banc)
 - Esplanade de Verdun
 - La Poste (entrée)
 - La Poste (en bas de l'espace vert)
 - La Mairie (côté boîte à livres)
 - Rue Jean Jaurès (côté rond-point Les Pelissières).
- Une maintenance est assurée tous les 15 jours.



NUISANCES SONORES



Vivre en paix avec ses voisins

N'oublions pas que nous ne sommes pas seuls et pensons à nos voisins !

- Jours ouvrables : 8 h 30 - 12 h 00 / 14 h 00 - 19 h 00
- Samedis : 9 h 00 - 12 h 00 et 15 h 00 - 19 h 00
- Dimanches et jours fériés : 10 h 00 - 12 h 00 / 16 h 00 - 18 h 00

VOUS SOUHAITEZ TOUT SAVOIR SUR LA COMMUNE EN TEMPS RÉEL ? VOICI TOUTES NOS PUBLICATIONS ET OÙ LES TROUVER...



BULLETIN MUNICIPAL, vous le tenez entre vos mains c'est un trimestriel, il est distribué dans vos

boîtes aux lettres.

AFFICHAGE MUNICIPAL

Bibliothèque, ancienne cantine scolaire, La Poste, le parking de la Mairie et celui de la Maison des Associations.



AFFICHAGE PUBLICITAIRE



Rue de la Tuilerie (2),
rue Jean Jaurès (2).

AFFICHAGE LUMINEUX

(Rue Jean Jaurès : Rond-point du supermarché et square St Yves)



SITE INTERNET DE LA COMMUNE :
www.mairie-bouloc.fr

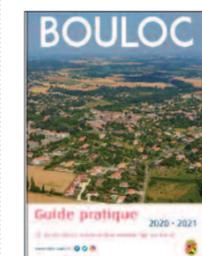


RÉSEAUX SOCIAUX

Facebook (Bouloc31, Boulocvieeco), Instagram (Boulocmaville), Twitter (bouloc31)



GUIDE PRATIQUE



Il sera distribué dans vos boîtes aux lettres en fin d'année.

PRESSE LOCALE :

La Dépêche du Midi (Quotidien)
et Le Petit Journal (Hebdomadaire)



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Emma SORBES-BALLESTEROS
15/10/2020
Ilyana OUDANE
18/12/2020
Nina RAYNAUD
20/04/2021
Kameronn RIBOTTE
23/04/2021

Talia VASCONCELOS DE ALMEIDA
01/05/2021

Pénélope DEVILLERS
05/05/2021

Liam FOSTITSCHENKO
12/05/2021

Shaïna ROEDEL-NAVLET
15/05/2021

Lily RODES
17/05/2021

Pharell OKIMBA
30/05/2021

Sony KLIEN
31/05/2021

Sofia DA ROCHA
08/06/2021

Lina BARMASSI
11/06/2021

Noah GUIN
14/06/2021

Naël DEFACHE
17/06/2021

Noémie SZCZYPTA
25/06/2021

Nino DAVID
12/07/2021

Arthur BLOT FUSINA
19/07/2021

Faustine JOUSSAIN
03/08/2021
Raphaël LAVOYE
15/08/2021
Ava BASTOUL
22/08/2021
Eléonore CABROL
22/08/2021

DÉCÈS

Raymonde IZOULET épouse SOULIGNAC
27/03/2021

Raymond GARRIGUES
12/04/2021

Jean-Yves FERRER
16/04/2021

Adeline CAHUZAC épouse RODELLA
05/05/2021

René SALESSES
15/06/2021

René BLESSOU
13/07/2021

Michel BOURDON
16/07/2021

Jacqueline LESCOUZERES épouse DUCHAMP
28/07/2021

Paulette BOUTET épouse FRESIA
08/08/2021

Louis CAMPAGNE
22/08/2021

MARIAGES

Louis LAVILLE et Désirée ZIGLER
05/06/2021

Marc STACCHETTI et Danielle MAURABIS
12/06/2021

Jean-Philippe DEARO et Laura ROQUES
03/07/2021

Jean-François MIQUEL et Karine BELLY
10/07/2021

Benoit BARNAC et Carole GUILLAUMET
07/08/2021

Jérôme MANENC et Ouidad BESSEGHIEUR
28/08/2021

PACS

Fabrice VERDUN et Kelly GROTTO
08/04/2021

Jasir MLILOU et Marie COURTEIX
11/05/2021

Vincent POQUIN et Dalila BENABDELLAZIZ
10/07/2021

Philippe THIELS et Marika BELHASSINE
12/07/2021

PHARMACIES DE GARDE



LES MARCHÉS DE PLEIN VENT

Depuis le mois de mai, les marchés de plein vent ont pris de l'ampleur. Deux marchés hebdomadaires : Le jeudi, un marché traditionnel sur l'esplanade de Verdun de 16 h 00 à 20 h 00 et un marché gourmand et bio le dimanche sur le parking de la Maison des Associations de 8 h 00 à 13 h 00. Vous souhaitez rejoindre les marchés ? Contactez directement Francis Benarrous au 06 09 17 79 25.

VILLES ET VILLAGES FLEURIS C'EST PARTI...

La commune a eu le plaisir de recevoir le comité du label « Villes et Villages Fleuris » au mois de juillet dans le cadre de son inscription au concours. Néanmoins, pour cette année, du fait de sa première participation, la commune n'est pas nominable. Rémi Pérotin, 1er adjoint accompagné de Jean-Marc Castillo, référent de l'équipe des espaces verts



ont présenté les aménagements et points de fleurissement dans la commune, un travail réalisé au quotidien. Ce label récompense l'engagement des communes en faveur de l'amélioration de la qualité de vie, notamment à travers des axes forts comme la place accordée au végétal dans l'aménagement de l'espace public, le respect de l'environnement ou encore la propreté des villes et villages.



Jean-Marc Castillo, les deux membres du jury, Rémi Pérotin

SÉCURITÉ DES LIAISONS DOUCES

Quelques conducteurs de motos et scooters ont pris l'habitude de circuler sur les voies et cheminements réservés aux piétons et aux vélos. Ces pratiques mettent en danger les usagers réguliers de ces voies. Récemment, un enfant a été blessé par une moto circulant sur une piste cyclable. Afin d'assurer un maximum de sécurité, il a été décidé de mettre en place sur certains cheminements des barrières « sélectives » permettant le passage de vélos et piétons, mais infranchissables par les motos et scooters. Ces dispositifs occasionneront une gêne légère pour les cyclistes, mais compte tenu des comportements évoqués plus haut, ils sont indispensables à la sécurité des piétons notamment les plus jeunes. Par ailleurs, la municipalité a décidé d'augmenter les contrôles de circulation par la police municipale avec le concours de la gendarmerie nationale. Un certain nombre de conducteurs de deux-roues motorisés étant mineurs, nous demandons aux parents concernés de les sensibiliser à la sécurité et au respect de la règle. **Nous rappelons que la contravention pour non-respect d'un arrêté municipal s'élève à 38 euros dans un premier temps.**

CÉRÉMONIE DES VŒUX À LA POPULATION

2022

Le Maire et le Conseil municipal vous invitent à la cérémonie des vœux à la population le **vendredi 14 janvier à 19 h 00 à la salle des fêtes**. Cette soirée conviviale sera l'occasion de présenter les réalisations depuis le début du mandat ainsi que les projets à venir dans la commune. Elle permet également de créer des liens entre les acteurs associatifs, économiques, les citoyens et les élus.

SIRÈNE D'ALERTE AUX POPULATIONS

Elle fait partie de notre paysage sonore et est utilisée pour prévenir la population, d'un danger imminent. En cas de crise majeure comme une catastrophe naturelle, un accident industriel ou encore un attentat terroriste, le maire peut déclencher le système d'alerte. Les sirènes retentissent alors durant trois séquences.



Les gestes à adopter en cas de d'alerte : rejoindre immédiatement un local clos, se tenir éloigné des fenêtres, colmater les portes, les aérations, les cheminées, arrêter la climatisation, le chauffage, le gaz, l'électricité et l'eau. Se tenir informé de la nature du danger et des éventuelles consignes à suivre.

1,41 mn 5 s 1,41 mn 5 s 1,41 mn 5 s 30 s

La fin de l'alerte est annoncée par un signal continu de 30 secondes.

Le premier mercredi du mois, à 12 h 15, un test de sirène est effectué sur la commune.

DÉGRADATIONS SUR LA COMMUNE



Des actes de vandalisme touchent la commune depuis plusieurs années. Ces dégradations peuvent être des graffitis ou toute autre forme de détérioration de biens publics ou privés. Le vandalisme dégrade nos espaces de vie et a des conséquences sur tous. Ces actes entraînent des coûts financiers importants pour la collectivité qui résultent de la réparation ou du remplacement des biens.



Dégrader, c'est aussi réduire à néant le travail d'agents communaux qui œuvrent au quotidien pour rendre le village agréable. Le Maire a déposé plainte à la suite de ces nombreux actes de malveillance.

LUTTE CONTRE LES EXCÈS DE VITESSE



Nombreux sont les Boulocains qui se plaignent de la vitesse excessive des véhicules automobiles sur les voies de la commune, y compris dans l'agglomération où la vitesse est limitée à 30 ou 50 km/h. Le recours aux ralentisseurs et chicanes ne peut se faire que dans largement dotée et dans certaines conditions réglementaires très strictes ; par ailleurs, l'impact budgétaire du coût de ces équipements impose une limite à leur mise en place.

Profitant du retour de formation de notre policière municipale et du renforcement de l'équipe par l'arrivée d'un Agent de Surveillance et de Voie Publique, la municipalité a décidé de relancer les campagnes de contrôle de vitesse par radar plus rares ces dernières années. Ces contrôles se font depuis le début du mois de juin et se poursuivront régulièrement. C'est la continuité dans le contrôle qui contraindra les automobilistes indisciplinés à réduire leur vitesse.

MISE EN ŒUVRE DE LA VIDÉO-PROTECTION



La mise en place de la vidéo-protection en vue d'assurer la sûreté des bâtiments communaux et la prévention des actes de malveillance fait partie de notre programme électoral. Plusieurs cas de dégradation sur du matériel et des bâtiments communaux ainsi que chez des particuliers ont renforcé notre détermination à la mettre en place rapidement. L'objectif est d'avoir un dispositif de protection opérationnel fin 2022. La phase de préparation vient d'être lancée par une rencontre entre les élus, les fonctionnaires municipaux et l'adjoint

chef Prono, référent "sûreté" de la gendarmerie. Ce spécialiste nous accompagnera dans l'élaboration et la mise en œuvre du projet. En particulier dans la phase de préparation qui durera deux à trois mois et comprendra : Analyse de la situation, audit et diagnostic précédant l'élaboration du système. Nous le verrons fréquemment dans les rues du village pendant cette période. Le référent "sûreté" nous assistera également dans la rédaction du cahier des charges : une opération importante dont la précision conditionne un système adapté et évolutif au meilleur coût. Une fois en place le dispositif sera géré par les policiers municipaux et un élu désigné par le maire. Après leur habilitation par le préfet, ils auront, après formation, seuls accès aux images, depuis un local adapté réservé à cette fonction. Lorsque le projet sera suffisamment avancé, une réunion publique sera organisée en présence du référent gendarmerie pour répondre aux questions que pourraient se poser les Boulocains. Un montant de 200 000 euros a été alloué au budget, pour une opération globale, sur l'exercice 2022. Néanmoins, la collectivité pourra être subventionnée par l'Etat, la Région et le Département. En attendant, les interventions de la gendarmerie sur le terrain seront accentuées.



LA RENTRÉE DES CLASSES 2021-2022

HORAIRES DE L'ÉCOLE MATERNELLE

Lundi au vendredi : 9 h 00 - 12 h 00
14 h 00 - 16 h 15

Mercredi : 9 h 00 - 12 h 00

Accueil de Loisirs Associé aux Écoles (A.L.A.E.):

7 h 30 - 8 h 45 / 12 h 00 - 13 h 50
16 h 30 - 19 h 00

Accueil de Loisirs Sans Hébergement
(A.L.S.H.):

Vacances scolaires : 7 h 30 - 19 h 00
Mercredis après-midi : 12 h 00 - 19 h 00

HORAIRES DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Lundi, mardi, jeudi, vendredi :
8 h 45 - 11 h 45 et 13 h 30 - 15 h 45

Mercredi : 8 h 45 - 11 h 45

Accueil de Loisirs Associé aux Écoles (A.L.A.E.):

7 h 30 - 8 h 30 / 11 h 45 - 13 h 20 / 16 h 00 - 19 h 00

Accueil de Loisirs Sans Hébergement
(A.L.S.H.):

Vacances scolaires : 7 h 30 - 19 h 00
Mercredis après-midi : 11 h 45 - 19 h 00

LES CHIFFRES DE LA RENTRÉE

- LES ÉCOLES maternelle et élémentaire de Bouloc année un effectif global de 489 enfants répartis dans 20 classes

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE
13 classes - 319 élèves

ÉCOLE MATERNELLE
7 classes - 170 élèves

- CENTRE DE LOISIRS (maternelle et élémentaire)
24 agents communaux

RESTAURATION SCOLAIRE (maternelle et élémentaire)
7 agents communaux

ENTRETIEN DES LOCAUX
9 agents communaux

EN PRATIQUE

MAIRIE : 05 62 79 94 94

ÉCOLE MATERNELLE
05 61 82 02 33

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE
09 72 10 38 61

ALAE MATERNEL :
06 08 62 65 52

ALAE ÉLÉMENTAIRE :
05 61 82 35 83



L'ÉQUIPE DES ATSEM De gauche à droite : Gwénoëlène, Annabelle, Stéphanie, Floriane, Alexandra, Anne, Sandrine.



L'ÉQUIPE DE LA RESTAURATION SCOLAIRE : De gauche à droite : Anne -Marie, Cécile, Jean-Philippe, Fatima, Aziza, Tomasa.



LES MAÎTRESSES DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE De gauche à droite (en haut) : Laetitia (AESH), Christelle (CM2), Céline M. (CE1), Claire (CE1), Eva (ULIS), Dominique (AESH), Anne (AESH/ULIS), Céline F. (AESH). De gauche à droite (en bas) : Elodie (CE2-CM1), Céline P. (CE2), Sylvie (CE2), Marina (CE1-CE2), Stéphanie (CM1), Dominique (CM2), Carine (CM1), Nathalie (AESH), Estelle (CP), Séverine (CP)



De haut en bas : Sophie (Directrice), Joëlle (CE1), Céline (CM2)

LES MAÎTRESSES DE LA MATERNELLE

De g. à d. (en haut) :
Géraldine (PS),
Laurence (PS/MS),
Véronique (GS).

De g. à d. (en bas) :
Marine (Décharge Véronique GS),
Valérie (PS/MS),
Ariane (GS),
Nathalie (MS),
Pascale (PS),
Rajâa (Brigade école en remplacement)



L'ÉQUIPE DE L'ENTRETIEN

De gauche à droite:
Solange,
Shannon,
Océane,
Laurine,
Johanna,
Ana,
Véronique.



L'ÉQUIPE DE L'ALAE MATERNEL De gauche à droite, en haut : Céline, Manon, Céline, Évelyne, Jérémy. En bas : Gabrielle, Valérie, Cindy, Shaïma, Laetitia



L'ÉQUIPE DE L'ALAE ÉLÉMENTAIRE De gauche à droite (en haut) : Lauriane, Amélia, Patricia, Sophie, Samantha, Aurore. De gauche à droite (en bas) : Marine, Cassandre, Stéphanie, Emilie, Véronique, Béatrice, Brigitte, Cindy, Samira, Dominique.

Marie-Hélène CHEVALIER
Adjointe au Maire en charge de la commission
"Enfance, vie scolaire, extra-scolaire et PEdt"



UN NOUVEAU RESPONSABLE DE LA RESTAURATION SCOLAIRE

Jean-Philippe Leman est arrivé le 1er juin 2021 en tant que responsable de la restauration scolaire. Depuis tout petit, il aime cuisiner, il a commencé avec ses parents et c'est rapidement devenu une passion. Alors, c'est tout naturellement qu'adolescent Jean-Philippe s'est dirigé vers l'apprentissage de la cuisine.

Titulaire d'un CAP cuisine à l'école hôtelière puis ayant suivi une formation complémentaire de charcutier-traiteur option cuisine régionale et pâtisserie, il a d'abord fait ses gammes au sein de la restauration traditionnelle puis dans la restauration collective : dans les EPHAD, collèges et lycées. Après une expérience de 2 ans en liaison froide au sein d'une cuisine centrale, l'important pour lui était de retrouver une place au sein d'une cuisine plus traditionnelle. A son arrivée, il y a un peu plus de trois mois, le challenge était d'organiser la préparation de la cuisine sur place pour les deux écoles à la rentrée scolaire, soit 450 repas par jour dès septembre. Un sacré défi à relever, car il a fallu tout reprendre, de la restructuration de la cuisine au choix des nouveaux fournisseurs. Un début sur les chapeaux de roues !



Jean-Philippe Leman

Lors de son parcours professionnel, Jean-Philippe a travaillé la plupart du temps au contact des jeunes, l'approche de la cuisine scolaire lui correspond. Fort d'une expérience de plus de 25 ans en cuisine collective, il souhaite apporter son professionnalisme et ses compétences à l'équipe déjà en place.

Son petit plus, la préparation des plats en sauce du type bœuf bourguignon, goulache de bœuf, blanquette de veau, sauté de volaille... Des plats qui se préparent et se mijotent... Jean-Philippe espère donner satisfaction dans les assiettes !

UNE NOUVELLE ÉQUIPE DE DIRECTION AUX CENTRES DE LOISIRS

Dans le cadre de la remunicipalisation de nos services, nous n'avons pas reconduit le marché de services qui nous liait au prestataire Loisirs Education et Citoyenneté Grand Sud pour la coordination, la direction et la direction adjointe du service enfance. Le personnel en poste à qui nous avons fait des propositions pour y rester, a souhaité

continuer à travailler sous l'égide de LEC. Nous avons donc redéployé du personnel déjà en place et opéré certains recrutements cet été. Il s'agit de personnes qualifiées et avec une forte motivation qui auront à cœur de poursuivre, avec un éclairage nouveau, le travail remarquable réalisé jusqu'à lors au sein du service enfance.

La gestion en régie municipale du personnel de direction des centres de loisirs n'entraînera pas d'augmentation du budget de fonctionnement de la commune puisque la contribution financière des parents jusque-là perçue par Loisirs Education et Citoyenneté Grand Sud LEC reviendra désormais à la commune.



LES ÉQUIPES DE DIRECTION De gauche à droite : Christophe, coordinateur enfance et PEdt, Samira, directrice Alae élémentaire, Marine, directrice adjointe Alae élémentaire, Jérémy, directeur adjoint Alae Maternel, Manon, directrice Alae maternel.

CONFECTION DES REPAS SUR PLACE POUR LES ÉCOLES

La liaison directe c'est la cuisine « traditionnelle » autonome, encore appelée « cuisine de préparation sur place », qui correspond à un schéma de fonctionnement proche de celui de la cuisine familiale. Les repas, élaborés au sein de l'établissement par transformation des denrées brutes, sont également consommés sur place dès la fin de la préparation.

On parle de liaison chaude dans le cas de la cantine de l'école maternelle où le lieu de production est séparé du lieu de consommation. Les préparations culinaires sont transportées en gastro (containers isothermes) jusqu'au lieu de distribution. Les repas sont destinés à la consommation immédiate.

Rétablir la cuisine sur place était l'une des promesses de campagne municipale de l'équipe municipale : « Une cuisine préparée sur place avec des produits de qualité et de proximité ». Cette amélioration de la qualité a nécessité un renforcement de l'équipe de la restauration scolaire, et donc une augmentation des coûts de fonctionnement. Toutefois pour cette année, il n'y aura pas d'augmentation des tarifs des repas.

Les travaux de réaménagement et de mise aux normes ont duré 2 mois.

Coût global de l'opération : 218 965 € HT

Dont à la charge de la collectivité : 47,74 %

Subventions : Région 30 % ; Conseil Départemental 22.26% (travaux uniquement)

L'équipe de la restauration scolaire est composée de 7 agents dont un responsable à temps plein.

Béatrice CEZERAC
Adjointe au Maire en charge de la commission « Action sociale, solidarité, droits et accès aux personnes en situation de handicap, emploi, logement, personnes âgées »



REPAS ET COLIS DES AÎNÉS

Pour les fêtes de fin d'année, les aînés de 70 ans et plus auront le choix. Le conseil municipal et les membres du CCAS proposent : Un repas par personne ou un colis gourmand par foyer. Le repas aura lieu le dimanche 12 décembre à midi à la salle des fêtes, sur inscriptions préalables. Coupon joint à remplir et à nous retourner avant le 15 octobre.

Pour tout complément d'information, veuillez contacter le CCAS au 05 62 79 94 88.



PLAN GRAND FROID

Il est activé par les préfetures selon l'intensité du froid, défini par Météo France via sa carte de vigilance météorologique. Le plan grand froid aide à détecter, prévenir et limiter les effets sanitaires et sociaux liés aux températures hivernales, en portant une attention particulière aux populations vulnérables. Comme la canicule, le grand froid peut aggraver des pathologies déjà présentes.



RECHERCHE DE BÉNÉVOLES



Devenez bénévole pour l'association du Trèfle à 4 feuilles : pour quelques heures, une après-midi, une matinée ou encore une journée. Rejoignez les membres déjà présents au trèfle dans une ambiance conviviale :

- Vendredi après-midi pour le chargement du camion
 - Samedi matin et/ou après-midi pour la distribution
- Venez nombreuses et nombreux !
Contact : 07 77 73 70 18
treffe.bouloc@gmail.com

VOYAGE ANNUEL DES SENIORS



Bientôt le grand départ tant attendu. Ce voyage ayant déjà été reporté à deux reprises, nos aînés inscrits partiront enfin du 2 au 9 octobre à Saint-Cyr-sur-Mer. Au programme : Découverte d'Aubagne, du Castellet, de Sanary-sur-Mer, de Marseille et de Cassis. Visite d'une fabrique de santons, d'une biscuiterie provençale et du marché de St-Cyr. Dégustation de vin de Bandol. Toute la semaine des activités : Jeux, gym, pétanque, danse, loto, et bien d'autres encore... Il y en aura pour tous les goûts. Un voyage à moindre coût pour les seniors, financé en partenariat avec l'Agence Nationale des Chèques Vacances (ANCV) dans le cadre du dispositif « seniors en vacances ». Chaque année, un nouveau voyage est organisé alors si vous avez 60 ans et plus et que vous souhaitez participer au prochain voyage n'hésitez pas à contacter dès à présent le CCAS de Bouloc au 05 62 79 94 88.

CBE DU NET : DES ATELIERS ET DES FORMATIONS GRATUITES

- Initiation à l'informatique
- Initiation à l'utilisation de la visio
- Sorties culturelles
- Conférence sur la thématique de la santé
- Atelier révision du code de la route

Une ou plusieurs thématiques vous intéressent ?
N'hésitez pas à contacter le CBE du Net au 05 62 89 07 70

PRATIQUE !

Inscription au registre : Registre nominatif permanent pour recenser les personnes vulnérables. A destination des personnes de 65 ans et plus, de 60 ans reconnus inaptes au travail, les adultes handicapés et isolés et les personnes sous oxygène.
Inscriptions et informations au 05 62 79 94 88.

Seniors, recevez des informations qui vous intéressent : Vous souhaitez connaître les événements qui vous sont destinés ? Alors communiquez dès à présent votre adresse e-mail au Centre Communal d'Action Sociale. Régulièrement, recevez des informations sur les activités et ateliers gratuits.

L'ASSOCIATION VIE LIBRE



Vie libre est une association de personnes devenues abstinentes à l'alcool ; celles-ci aident bénévolement celles et ceux qui sont alcooliques qui ont besoin d'aide. L'objectif est de redonner la joie de vivre à des personnes, des familles démolies par cette addiction et qui sont en grande difficultés physiques et morales.

Pour tout renseignement, information ou aide, contactez le 05 61 35 80 21 ou le 05 61 74 02 23.

URBANISME

UN CRÉMATORIUM POUR LE NORD TOULOUSAIN

L'équipe municipale, depuis sa mise en place, a été contactée par un porteur de projet, à la suite d'un constat d'un manque de crématorium sur le Nord Toulousain.

Les crématoriums de Cornebarrieu et de Montauban, au plus proche de chez nous, étant surchargés, beaucoup de citoyens doivent accompagner leur défunt vers des crématoriums très éloignés comme Pamiers ou encore Albi, par manque de disponibilité et des délais très longs.

Notre projet est de donner à un prestataire

expérimenté une délégation lui permettant d'acheter le terrain et de construire un crématorium sur la zone Pythagore. Notre vision n'est pas uniquement départementale, la priorité est notre territoire et celui de la Communauté de communes du Frontonnais et les départements limitrophes. Rester fermé au département de la Haute-Garonne serait une grosse erreur.

Le développement économique tout autour de cette activité représente des emplois dans les secteurs tels que les hôtels, les restaurants, les fleuristes ou bien encore les pompes Funèbres. L'enquête publique nous

permettra de bien cibler les attentes, mais également la fiabilité du projet.

Nous rappelons simplement que l'objet principal d'une délégation de service public est de déléguer un service dans sa totalité et dans les meilleures conditions afin qu'il soit le plus qualitatif possible pour les usagers. La gestion déléguée permet de réaliser sans frais certaines activités par des opérateurs spécialisés, disposant de l'expérience professionnelle attendue, dotée d'organisation et moyens spécifiques.

Le mode de gestion suppose une exploitation au seul risque et péril du délégataire.

Rémi PEROTIN

Adjoint au Maire en charge de la commission « Urbanisme, réseaux publics, développement durable et environnement »



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE : PROJET D'EXTENSION DU CIMETIÈRE

Par arrêté n° 21/115 en date du 27 Août 2021, le Maire de la commune de Bouloc a prescrit l'ouverture de l'enquête publique relative au projet d'extension de son cimetière. A cet effet, Monsieur Gilbert Pedra, architecte DPLG certifié HQE, urbaniste, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par Monsieur le Président du Tribunal Administratif.

La durée prévue de l'enquête est de 30 jours soit du 13 septembre 2021 à 8 h 30 au 13 octobre 2021 à 17 h 30 inclus. Toute information sur les dossiers pourra être obtenue auprès du service administratif de la mairie - 05.62.79.94.94.

Le dossier du projet d'extension et les pièces qui l'accompagnent, seront consultables pendant toute la durée de l'enquête publique en format papier, à la mairie de Bouloc aux jours et heures habituels d'ouverture et sur le site de la commune, à l'adresse suivante : <https://www.mairie-bouloc.fr>

De plus, les dossiers d'enquête publique seront également consultables sur un poste informatique à la mairie, sur le site <https://www.mairie-bouloc.fr>, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Toute personne peut, à sa demande et à ses frais, obtenir communication des dossiers d'enquête publique dès publication de cet arrêté.

Le commissaire enquêteur recevra à la mairie de Bouloc :

- Mercredi 13 octobre 2021 de 14 heures à 17 heures 30

Pendant la durée de l'enquête publique, chacun pourra émettre ses observations :

Sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles, côtés et paraphés par le commissaire enquêteur, disponible en mairie aux heures et jours d'ouverture habituels ;

- Par courrier adressé à M. le commissaire enquêteur à l'adresse suivante : Mairie de Bouloc-55 rue Jean Jaurès -31620 Bouloc ;

- Par courriel, à l'adresse suivante : enquete-publique@mairie-bouloc.fr. Dans ce cas, les observations seront consultables dans les meilleurs délais sur le site dédié à l'enquête publique : <https://www.registredematerialise.fr/2641>

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant une année à compter de la date de clôture de l'enquête publique par le commissaire enquêteur à la mairie de Bouloc aux jours et heures habituels d'ouverture et sur le site internet de la commune.



VOIRIE

LA CHARTE VOIRIE INTERCOMMUNALE MODIFIÉE

Le 27 juin 2013 le conseil communautaire avait approuvé une charte voirie destinée à définir les modalités d'application de la compétence voirie de la CCF pour la création, l'aménagement et l'entretien des voies, des places, des parkings et de leurs dépendances.

Dans cette charte, sont précisées les dispositions destinées à garantir l'équité entre les communes dans la répartition des prestations qui leur sont fournies et de leur financement. Ces dispositions s'appliquent à la voirie dite "d'intérêt communautaire" définie dans chaque commune : Sont inclus dans l'intérêt communautaire

toute la voirie communale, la voirie rurale (sauf les chemins en lacune), les dépendances, les trottoirs, le balayage mécanisé.

Sont exclus l'embellissement et le fleurissement, le mobilier urbain, la voirie rurale

Cette charte n'avait pas évolué depuis sa mise en place. Le conseil municipal a approuvé la modification N°1 à cette charte, elle porte sur deux sujets :

- Afin de clarifier la procédure d'intégration des voies dans le domaine public communautaire, un

cahier des charges précisant les conditions dans lesquelles des voies privées pourraient être intégrées à la voirie communautaire a été rédigé ;

- Par ailleurs une charte de végétalisation a également été élaborée afin de proposer, dans les aménagements du domaine public, un choix de végétaux s'inscrivant dans une démarche de développement durable. En effet les espaces végétalisés sont des éléments clé dans la gestion des eaux pluviales et participent à l'aspect paysager et donc qualitatif de l'espace public.

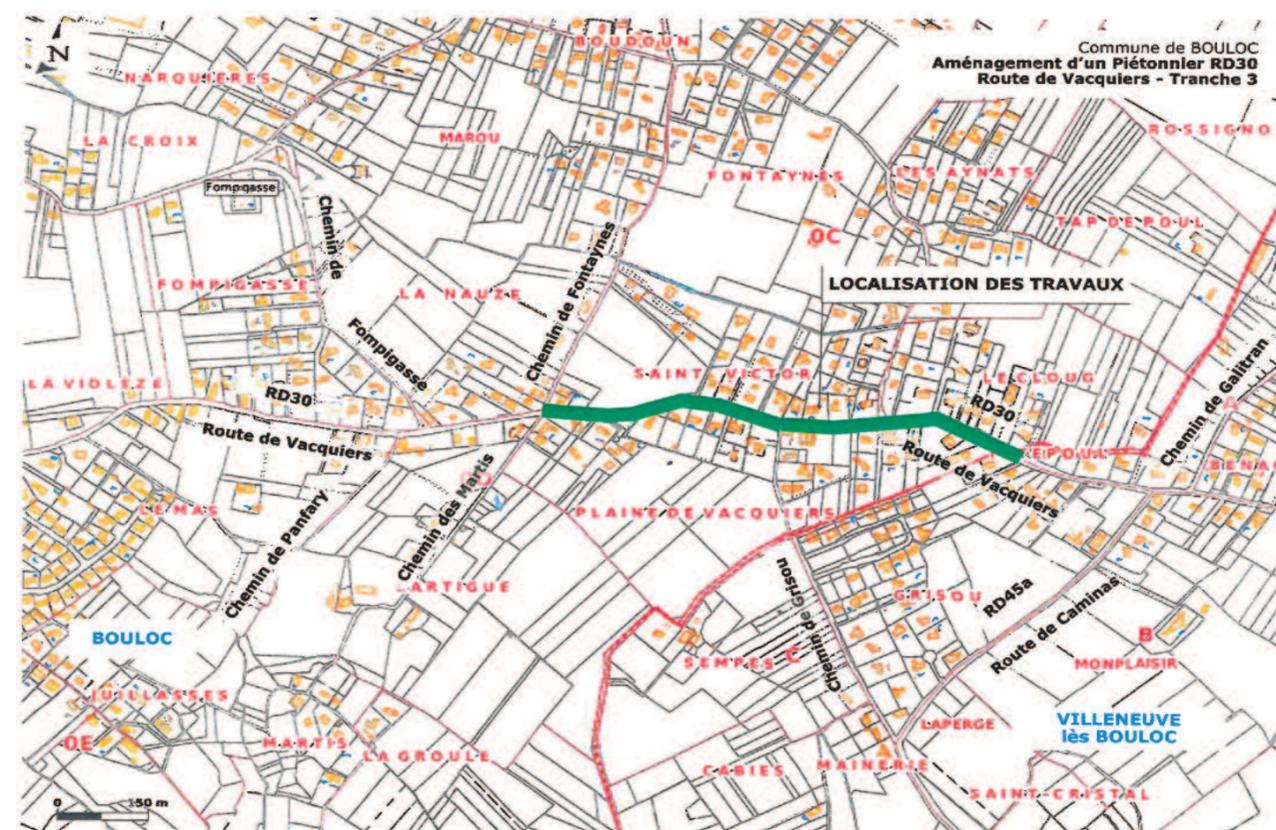
Jean-Pierre ROUANET

Adjoint au Maire en charge de la commission « Circulation, stationnement, sécurité, déplacements, espaces verts, réseaux pluvial et embellissement »



CHEMINEMENT ROUTE DE VACQUIERS

Nous l'avons déjà annoncé précédemment, la réalisation d'un cheminement piétonnier longeant la route de Vacquiers entre le chemin de Fontaynes et la limite de commune était devenue notre priorité. L'objectif principal est la sécurité des dizaines d'enfants longeant cette voie pour atteindre les arrêts de bus de transport scolaire. Le service exploitation de la Communauté de Communes du Frontonnais vient de nous présenter l'avant-projet (photo associée). Ce cheminement sera en service avant la fin de l'année 2021.



MISE EN PLACE DE COLONNES ENTERRÉES

La Communauté de Communes du Frontonnais et la commune de Bouloc ont choisi de mettre en place un nouveau mode de collecte : des colonnes enterrées dans le centre du village.

Cet équipement permet une meilleure intégration paysagère, évitant ainsi les différents problèmes de salubrité et notamment les débordements sur les points de regroupement.



• Limiter l'impact des collectes sur l'environnement : émissions atmosphériques, bruit, encombrement de la voirie, impact paysager...

Les colonnes enterrées sont implantées sur l'esplanade de Verdun et la rue du Vigé. Vous pouvez y retrouver des colonnes à ordures ménagères et des colonnes de tri (emballages et papiers recyclables).

La collecte des colonnes enterrées est confiée à un prestataire privé et assurée par un camion type « camion grue ». Les déchets collectés sont acheminés vers Econotre à Bessières, comme pour les bacs classiques, à l'incinérateur pour les ordures ménagères et au centre de tri pour les emballages et papiers. Les colonnes sont nettoyées 3 fois par an.



La mise en place de colonnes enterrées permet :

- D'apporter une solution propre, discrète et sécurisée pour améliorer le cadre de vie des administrés.
- D'optimiser le service de collecte en réduisant les coûts



PLUI-H : VOTE DU TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE PLU

Toutes les communes de la communauté de communes du Frontonnais devaient se positionner concernant le transfert de la compétence du Plan Local d'Urbanisme à la communauté des communes.

Pour Bouloc, nous nous sommes positionnés contre, un travail im-

portant devant être fait pour mettre en place un Plan Local d'Urbanisme intercommunal Habitat partagé.

Mettre en place une gouvernance est notre premier travail qui sera celui de la commission de l'aménagement de l'espace.

Nous continuerons à la préparation de la mise en place du PLUI-H équilibré qui donne des orientations réfléchies. Ce dossier a démarré à la rentrée, un travail conséquent qui occupe la commission de l'aménagement de l'espace comprenant les représentants des 10 communes.

AIRE DES GENS DU VOYAGE

Ce dossier qui a démarré dès le début du mandat a occupé la commission de l'aménagement de l'espace dont Serge Terrence est le vice-président. Nous avons été accompagnés par le Conseil Départemental qui a financé le bureau d'études. Nous devons déterminer les communes où placer les aires pour les intégrer au schéma départemental.

Lors de cette commission et en suivant les préconisations du département, qui nous a dirigé vers une répartition des aires de passages et d'ancrage, la répartition se fera entre les communes de la communauté de communes du Frontonnais. Cela



aboutira à 10 aires de passages pour Fronton et pour Castelnau d'Estrètefonds et 5 aires d'ancrage de 4 emplacements pour Bouloc, Castelnau d'Estrètefonds et Saint-Sauveur.

Un emplacement accueille deux caravanes.

Aires de passages : Une aire destinée à répondre aux besoins de déplacement des gens du voyage en grands groupes à l'occasion des rassemblements traditionnels ou occasionnels, avant et après ces rassemblements.

Aires d'ancrage : Jouissance d'un lieu stable aménagé, sans pour autant renoncer au voyage une partie de l'année.

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES NE PRENDRA PAS LA COMPÉTENCE « MOBILITÉ »

Le terme « mobilité » recouvre l'organisation de services de transports publics : service régulier, service à la demande, service de transport scolaire et le développement de transports alternatifs tels que les mobilités actives, c'est-à-dire basées sur l'effort physique (vélo, trottinette...); les mobilités partagées : covoiturage, auto partagé; la mobilité solidaire, s'adressant aux personnes ayant des problèmes de déplacement.

Jusqu'à présent, au niveau intercommunal, seules les communautés d'agglomérations, les communautés urbaines, et les métropoles étaient « Autorité Organisatrice de Mobilité » c'est-à-dire compétentes pour l'organisation de ces activités. De nombreux territoires étaient donc dépourvus d'un acteur public exerçant cette compétence localement. La Loi d'Orientation des Mobilités du 24 décembre 2019

veut étendre cette compétence aux communautés de communes, aux syndicats mixtes et aux régions afin de couvrir l'ensemble du territoire. L'objectif final étant de proposer une offre de services réduisant l'usage individuel de la voiture pour participer à la lutte contre le réchauffement climatique via une mobilité plus « propre ».

Il est utile de rappeler qu'en 2030 les émissions de CO₂ doivent avoir baissé de 37,5% et qu'en 2040 est programmée la fin de la commercialisation des véhicules à énergie fossile.

Dès à présent sont mises en place des « zones à faibles émissions » où est interdite la circulation de véhicules jugés trop polluants : c'est le cas de l'agglomération toulousaine à partir du printemps 2021.

Pour que la CCF puisse devenir « Autorité Organisatrice de Mobilité » les communes qui

la composent devaient lui déléguer leur compétence mobilité avant le 30 juin 2021.

Le Conseil municipal de Bouloc est favorable à cette capacité donnée à la CCF qui possède la dimension territoriale permettant une vue d'ensemble et une capacité de coordination et de mutualisation des moyens supérieure aux communes tout en mesurant mieux qu'au niveau régional les besoins réels des populations.

Il a donc, en sa séance du 24 juin, approuvé cette délégation en précisant que la Région Occitanie garderait la responsabilité d'organisation des transports scolaires.

Les communes de Fronton, Vacquiers et Villeneuve-lès-Bouloc, ont également donné un avis favorable.

Saint-Rustice et Gargas ne se sont pas prononcées dans les délais impartis.

Quatre communes de la CCF : Castelnau d'Estrètefonds, Cépet, Saint-Sauveur et Villaudric ont donné un avis défavorable à la prise de compétence, se rangeant à la position de la présidente de la région Occitanie qui avait exprimé par un courrier aux communautés de communes son souhait de voir la mobilité rester une compétence régionale.

Les communes favorables n'ayant pas constitué une majorité qualifiée, la prise de cette compétence est donc rejetée par la CCF, et restera du domaine de la région Occitanie.

RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES sur le site de la communauté de communes du Frontonnais www.cc-dufrontonnais.fr

GRANDS TRAVAUX

Jean-Jacques FERRA
Adjoint au Maire en charge de la commission « Grands travaux,
patrimoine communal et sûreté »



SQUARE BEAULIEU : NOUVELLE AIRE DE JEUX

Coût de l'opération :
49 666 € HT
Dont à la charge de la collectivité :
56 %
Subventions :
Etat DETR 30% ;
Conseil Départemental 14%



COMPLEXE SPORTIF : RÉGÉNÉRATION DU TERRAIN DE FOOT

Coût de l'opération : 32 122 € HT
Dont à la charge de la collectivité : 60 %
Subventions : Conseil Départemental 40 %



NOUVELLE STRUCTURE DE JEU À L'ÉCOLE MATERNELLE

Coût de l'opération : 11 019 € HT
Dont pour la collectivité : 70 %
Subventions : Conseil Départemental 30 %



Jean-Pierre ROUANET

Adjoint au Maire en charge de la commission « Circulation, stationnement, sécurité, déplacements, espaces verts, réseaux pluvial et embellissement »
Membre de la Commission "Développement économique" (CCF)



UN NOUVEAU VÉHICULE PUBLICITAIRE ET ÉLECTRIQUE

Cette année et pour deux ans, 16 annonceurs du Frontonnais, dont 9 entreprises boulocaines ainsi que la mairie ont contribué au financement du véhicule publicitaire désormais électrique mis à disposition des services techniques de la commune. Un premier pas vers une démarche éco-responsable grâce au concours des entreprises.



LOCATION DE SALLES AUX PROFESSIONNELS



Vous êtes un professionnel et vous avez besoin de bénéficier d'une salle de réunion ou de formation ? Nous mettons à votre disposition deux salles situées en centre-bourg. Ces salles sont équipées du WIFI gratuit et plusieurs parkings

sont à proximité. Les deux salles sont au rez-de-chaussée avec un accès extérieur PMR.

PLUS D'INFOS :

Tél. 05 62 79 94 85.

Formulaire de location disponible sur www.mairie-bouloc.fr.

BODY NATURE

Depuis le mois de mars 2020, Nathalie Fernandes, ancienne infirmière libérale de la commune, s'est lancée dans l'aventure Body Nature en tant que conseillère de vente. Déjà elle-même utilisatrice des produits depuis plus de 5 ans, elle a fait le choix de rejoindre la marque professionnellement. Nathalie ne propose pas simplement des produits, elle valorise l'identité et les valeurs portées par la marque d'origine française fondée en 1972. Une démarche globale de fabrication écoresponsable tournée vers l'environnement, la conscience et le bien-être de l'humain. La marque propose trois gammes : entretien, beauté et bien-être pour tous. Nathalie vient directement chez vous, lors de réunions pour vous proposer des ateliers et vous présenter les produits. Les thèmes sont définis entre la conseillère et l'hôte en amont. La marque propose aussi des ateliers Do It Yourself.



Chaque participant réalise et repart avec son produit, des produits spécifiques faits en atelier. Un moment convivial en famille ou entre amis.



body nature

PLUS D'INFOS

E-mail : n.bloquet@laposte.net

Téléphone : 06 15 62 88 99

Site internet : www.body-nature.fr

Facebook : [lily.gaye](https://www.facebook.com/lily.gaye)

Instagram :

[nathalie_fernandes_bodynature](https://www.instagram.com/nathalie_fernandes_bodynature)



Audrey BRAUD

Adjointe au Maire en charge de la commission « Finances et marchés publics »
Membre de la Commission "Développement économique" (CCF)



Produit de goût

Début 2021, Benjamin Lavayssière a repris la partie maraîchage de l'exploitation familiale fondée dans les années 60 par son arrière-grand-père. Il prend ainsi, comme son grand-père et son père avant lui, la suite de cet héritage familial. Avec son frère, qui a repris la partie céréale, ils se partagent tous deux l'exploitation. Une vraie histoire de famille.

Benjamin travaille une agriculture raisonnée produite sur une petite parcelle où on trouve une trentaine de variétés. Tous les fruits et légumes sont de saison et produits sur des coteaux exposés plein sud. Des variétés résistantes pour éviter l'utilisation de produits chimiques. Les productions sont protégées grâce à certains insectes qui eux-mêmes luttent contre d'autres insectes plus néfastes. Benjamin travaille uniquement en circuit court en



vente directe à la ferme.

Jours d'ouverture : le mercredi de 17 h 00 à 19 h 30 et tous les samedis matin de 9 h 30 à 13 h 00.

PLUS D'INFOS

E-mail : Ljd.angriole@gmail.com

Téléphone : 06 59 66 65 47

1421 chemin du Moulin à vent

Instagram : [lejardindangriole](https://www.instagram.com/lejardindangriole)

SAFTI

Depuis mars 2021, Coralie Poumarat est conseillère indépendante en immobilier pour le groupe SAFTI.



Après plus de 15 ans en tant que responsable dans le service après-vente, elle a souhaité changer d'horizon et s'est naturellement dirigée vers un secteur d'activité qui l'intéressait depuis quelques années.

Ce réseau de conseillers en immobilier est implanté dans toute la France. Un travail d'indépendant tout en ayant un accompagnement des autres conseillers du secteur, un vrai esprit d'équipe et d'entraide. Coralie a choisi ce métier car elle aime les relations humaines. Elle se plaît à accompagner ses clients pour les aider à construire leurs projets, des projets de vie. Très motivée et dynamique, vous pouvez la contacter pour estimer un bien, acheter ou vendre un terrain, une maison ou encore un appartement.

PLUS D'INFOS

E-mail : coralie.poumarat@safti.fr

Téléphone : 07 78 97 33 45

Site : <https://www.safti.fr/votre-conseiller-safti/coralie-poumarat>

Facebook : [@Coralie-Poumarat-Safti](https://www.facebook.com/Coralie-Poumarat-Safti)

CÉDÉCO.SOLUTIONS

Cécile Limbour développe son activité de décoratrice d'intérieur et d'home staging pour les particuliers et les professionnels. Elle propose un accompagnement personnalisé lié à des problématiques de décoration ou d'agencement. Chaque projet est présenté au client via un logiciel de plan 3D et d'images réalistes qui vont lui permettre de se projeter automatiquement dans sa nouvelle

son client. Le but est de trouver des solutions à moindre coût, car comme elle le dit « la décoration, c'est aussi pour tous les budgets ». Dans l'optique de la vente d'un bien vide, et dans le cadre de home staging, Cécile met à la location du mobilier pour une durée de 3 mois. Elle aménage celui-ci de manière à susciter l'intérêt des futurs acquéreurs.



décoration. Elle propose aussi des « shopping list », listes exhaustives du mobilier pour le projet. Dans le cadre de home staging, elle désencombre, dépersonnalise ou encore redessine les volumes de manière à valoriser le bien de

PLUS D'INFOS

E-mail :

cedeco.solutions@gmail.com

Téléphone : 06 44 01 10 85

Facebook : [CeDeco.Solutions](https://www.facebook.com/CeDeco.Solutions)

Instagram : [cedeco_solutions](https://www.instagram.com/cedeco_solutions)

KARINE.A

Depuis le mois de juin 2021 Karine André est assistante personnelle freelance. Forte d'une expérience de 23 ans comme assistante de direction administrative, ressources humaines et comptables, elle met aujourd'hui ses compétences au service des professionnels et des particuliers afin de leur proposer un soutien administratif et numérique.



Un accompagnement diversifié, pour les PME, les seniors, les étudiants ou encore celles et ceux qui n'ont pas le temps ou simplement besoin de se familiariser avec les outils numériques. Démarches en ligne, gestion de courriers et de mails, classement, suivi et gestion de dossiers, réalisation de factures et devis, gestion administrative du personnel et établissement de bulletins de salaire, mais aussi de la formation au numérique. Elle vous aidera dans les réalisations de vos mémoires, curriculum vitae, mise en page ou correction d'orthographe. Karine se déplace chez vous, au sein de votre entreprise, mais elle peut aussi travailler à distance.

PLUS D'INFOS

E-mail :

karine.andre.pro@gmail.com

Téléphone : 06 30 57 24 27

Facebook : [@KarineA-votre-Assistante-Administrative-Personnelle](https://www.facebook.com/KarineA-votre-Assistante-Administrative-Personnelle)

COUPS DE CŒUR DE LA BIBLIOTHÈQUE

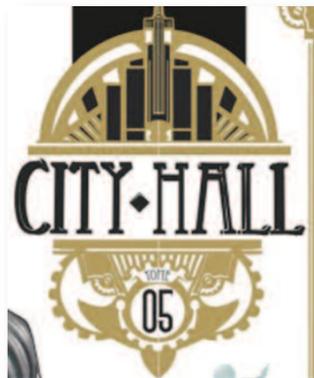
CITY HALL RÉMI GUÉRIN (SCÉNARIO) ET GUILLAUME LAPEYRE (DESSIN).

Manga en 7 tomes publié chez Ankama Éditions.

Nous sommes dans un monde intemporel où les reliques du passé côtoient les instruments futuristes. Nous sommes en Angleterre plus précisément. Un crime est commis, de bien étrange façon... Alors que le papier, instrument magique donnant vie à ce qui est écrit



dessus avait normalement disparu, un criminel se sert de cet étrange pouvoir pour commettre ses meurtres.



Seul un écrivain de génie peut s'opposer à lui : Jules Verne ! Rapidement il va s'entourer de Arthur Conan Doyle et de Amelia Earhart pour mener cette enquête qui va leur faire croiser la route de très nombreuses personnalités (Victor Hugo, Lovecraft, Tolkien, Mary Shelley... et tant d'autres) et va les faire voyager... Une folle aventure commence alors ! L'univers de la série est vraiment à part et unique ! Outre les multiples anachronismes, la multiplication des références de personnages célèbres, on trouve une ambiance saisissante et vraiment envoûtante.

FERMETURE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Fermeture exceptionnelle de votre bibliothèque du jeudi 21 octobre au 1er novembre 2021 !

En raison de la modernisation de son logiciel et de son portail en ligne, votre bibliothèque devra fermer ses portes au public. Durant cette période, les bibliothécaires se formeront à son utilisation et s'activeront pour que la rouverture des locaux vous soit la plus agréable possible. Et en bonus : prêt de documents supplémentaires et/ ou prolongation vous seront accordés !

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

La bibliothèque est un service public qui s'adresse à tous sans condition. L'entrée et la consultation des documents sur place sont libres et gratuits. Seul le prêt est soumis à quelques modalités :

- Inscription gratuite pour les moins de 18 ans et demandeurs d'emploi.
- 6 € pour les plus de 18 ans habitant Bouloc
- 9 € pour les habitants des autres communes.

Vous pouvez emprunter jusqu'à 12 documents (CD, DVD, revues, livres et jeu). Pour consulter notre catalogue, une recherche par

sujet, titre de livre ou auteur est possible : <http://bibliothèque.mairie-bouloc.fr>. Vous pouvez aussi nous contacter à ce numéro 05 61 82 39 66 pour plus d'information aux heures d'ouverture suivantes : Mardi et vendredi : 15 h 00 - 19 h 00 - Mercredi : 14 h 00 - 19 h 00 - Samedi : 10 h 00 - 12 h 00 Enfin, l'inscription à votre bibliothèque vous donne accès à la médiathèque numérique de la Haute-Garonne, service de ressources numériques en ligne gratuit,



Gilbert ESTAMPE

Adjoint au Maire en charge de la commission « Sports, culture, loisirs, communication et évènementiel »



SPECTACLE : « L'OCCITANIE POUR LES NULS » PAR FLORANT MERCADIER

Découvrir et redécouvrir la culture occitane, entre humour, musique et partage de connaissance !

Saviez-vous que les Troubadours avaient inventé le rap? Saviez-vous que le village de Marzas fut détruit par un bouc et une pomme? Saviez-vous que l'auteur du « Se Canto » était un fou? Et surtout, saviez-vous que tout ce qui précède est vrai? Avec sa musique, son humour (et une bonne dose de mauvaise foi), Florant Mercadier raconte l'histoire de l'Occitanie, la petite et la grande, dans un spectacle aux confins du conte, du one-man show et de

la conférence décalée. Mais promis, juré, tout est authentique. Vous ne verrez plus vos manuels d'histoire de la même façon! **Tout public dès 7 ans. Gratuit, sur inscription : bibliothèque@mairie-bouloc.fr ou 05 61 82 39 66 Rendez-vous le vendredi 26 novembre à 20 h 30 à la salle des fêtes de Bouloc.**

Puisant dans ses racines occitanes et dans ses voyages à travers le monde, Florant Mercadier invente des histoires à l'imaginaire mélangé et à l'humour irrésistible... Source : <https://www.sirventes.com/performer/florant-mercadier/>



Reprise du drive à la bibliothèque
Passé sanitaire obligatoire dès 12 ans

offert par le Conseil Départemental. Vous y trouvez des films, des livres numériques (BD, mangas, doc et fictions etc), des auto- formations (code de la route, pack Office, etc), de la musique, des conférences et reportages sur toutes sortes de sujets ...



RETOUR EN IMAGES SUR L'EXPO IDÉALE D'HERVÉ TULLET



LA FÊTE LOCALE

Cette année, la fête locale organisée par le Comité d'Organisation des Festivités a connu quelques changements. En raison de la situation sanitaire et comme l'an passé, la tournée des fleurs a dû être annulée ainsi que la réalisation du traditionnel programme. Une perte financière importante pour l'association. C'est pourquoi, afin d'offrir cette année un feu d'artifice aux Boulocaines et Boulocains, la municipalité a financé celui-ci. Un feu tiré du complexe sportif le vendredi soir pour marquer l'ouverture de la fête.

NOËL DES ENFANTS

Boulocaines et Boulocains, nous vous donnons rendez-vous cette année, le **samedi 19 décembre à partir de 15 h 00 à la salle des fêtes** pour le traditionnel Noël des enfants. Au programme : Un spectacle, un goûter, des friandises et même la visite du Père Noël. Nous vous attendons nombreuses et nombreux pour passer une belle après-midi festive tous ensemble !



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE 1918



La cérémonie commémorative du 11 novembre marquant le 103ème anniversaire de l'armistice de la Grande Guerre 1914-1918 aura lieu **le jeudi 11 novembre à 10 h 00 au Monument aux Morts** devant la mairie. La cérémonie se déroulera conformément aux mesures sanitaires en vigueur.

FORUM DES ASSOCIATIONS



Après une rentrée des classes qui s'est déroulée dans de bonnes conditions, malgré le contexte sanitaire toujours présent, ce fut au tour des associations de faire leur rentrée le samedi 4 septembre lors du traditionnel Forum des Associations. Bon nombre de visiteurs ont répondu présent munis de leur passe sanitaire. Ce temps de rencontre a permis pour certains de découvrir de nouvelles activités et pour d'autres de reprendre contact et de se réinscrire. Une trentaine d'associations étaient présentes pour proposer des activités variées : culturelles, sportives, musicales, artistiques, solidaires, environnementales... C'est dans une ambiance conviviale et joyeuse que s'est déroulé le forum, pour le plus grand plaisir des participants ! Jean-François Portarriou, député de la Ve circonscription, accompagné de Serge Terrance, Maire de Bouloc est venu rencontrer les associations durant l'après-midi. Un temps d'échange pour aborder la reprise des activités associatives et les problématiques toujours présentes liées à la situation sanitaire. La municipalité tient à remercier tous les participants et notamment les associations pour leur investissement.

LES MARCHEURS DE BOULOC ET LES BOTTES DE BOULOC



L'association La Pépinière regroupait initialement un atelier de randonnée et un atelier de danse country. Depuis le 1er septembre l'association se scinde en deux : Les marcheurs de Bouloc pour l'activité randonnée et les bottes de Bouloc pour l'activité country.

Nouveaux contacts :
Les marcheurs de Bouloc
 Marie Bonnet - Présidente
 05 61 35 04 32
 Laure Fabris - Animatrice
 05 61 82 19 01
Les bottes de Bouloc - Nathalie Paris
 Présidente - 06 03 53 42 41

LE DIT DU LU, LE CRI DE L'ÉCRIT

L'association regroupe des personnes qui veulent échanger autour du livre, mettre en lumière un auteur, un genre littéraire ou encore un thème de lecture.

Programme à venir les samedis à 14 h 00 :
 - 25 septembre : Lecture sur les tensions raciales
 - 30 octobre : Lecture de l'œuvre littéraire de Déborah Lévy
 - 27 novembre : Lecture sur les écrivains d'Afrique
 - 18 décembre : Lecture Prix littéraires
Pour adhérer veuillez contacter l'association par téléphone au 05 61 82 94 12 ou par mail sur catharine_brunel@yahoo.fr.
Adhésion : 10 euros

LES P'TITS MOLIERE

Atelier théâtre pour les enfants
 Développer l'attention, la concentration, la confiance en soi.



Jeux ludiques de théâtre pour s'affirmer
 Mini représentation à chaque fin de trimestre. Un samedi sur deux, de 13 h 30 à 14 h 30 à la salle des fêtes ou à la maison des Associations. Tarif : 10 €

Atelier affirmation de soi pour les adultes
 - Découvrir des techniques pour améliorer la confiance en soi et l'estime de soi
 - Découverte et approfondissement des techniques par des jeux de rôles : recevoir des critiques, l'art de la négociation, la prise de parole en public...

Un samedi sur deux, de 14 h 40 à 15 h 40 à la salle des fêtes ou à la maison des Associations. Tarif : 30 €

Vous êtes intéressés par un atelier pour adolescents, merci de contacter Béatrice.
Inscriptions : 06 14 49 11 63 - mail : les-sansoussix@wanadoo.fr

STAGE À L'ATELIER DE LA GRIBOUILLE



L'atelier organise un stage de modelage d'argile, pour enfants et adolescents du lundi 25 au mercredi 27 octobre de 10 h 00 à 12 h 00 à l'Atelier d'Art et d'Expositions de Bouloc. Au programme : Création de ronde-bosse et de bas-relief. Tarif : 46 € matériel inclus. Renseignements : van-domme.chiffre@orange.fr



Le voyage au Puy du Fou a pu avoir lieu en août pour la Fraternelle boulocaïne

LA FRATERNELLE BOULOCAINE

L'association n'a pas repris les activités normales, seulement une sortie au Pas de la Case a été organisée en octobre 2020. Le conseil d'administration a décidé de ne pas faire d'appel de cotisation en 2021 pour les adhérents, seuls les nouveaux cotiseront. Le voyage au Puy du Fou qui devait avoir lieu fin août 2020 avait été reporté, il a été reprogrammé à la même date cette année, du mercredi 26 au samedi 29 août 2021 inclus, 44 adhérents y ont participé. En septembre, l'association était présente au Forum comme d'habitude. Si les consignes sanitaires le permettent, nous irons au Pas de la Case en octobre.

CAP CHEVAL

L'association vous propose des activités de bien-être au sein d'un espace équestre. Au programme : Pilates (respiration, gainage et contrôle) ; Sophrologie (l'instant mieux-être) ; L'approche, la découverte, le perfectionnement à pied ou à cheval. Pour plus de détente, l'association vous propose des stages équestres en journée ou demi-journée.

Renseignements auprès de Catherine au 06 77 21 36 08 ou de Sandrine au 06 43 97 56 35.

CLUB PHILATÉLIQUE

Les adhérents du club philatélique collectionnent timbres, télécartes, flammes postales, enveloppes, capsules de champagne, marque pages, serviettes en papier, jouets anciens, cartes postales.

L'intérêt du club est l'appropriation de savoirs générationnels, des connaissances de culture générale, le partage, les échanges, la reconnaissance de l'autre, chaque choix étant digne d'intérêt. L'économie n'est pas à négliger : nous commandons en grande quantité et bénéficions de prix intéressants.

Nos 2 permanences mensuelles ont lieu à Bouloc ou à Fronton, le vendredi (14h30 à 19h). Nous y achetons, échangeons des timbres, du matériel. Nous disposons d'une bibliothèque spécialisée, de magazines.

Réservataires, nous recevons toutes les nouveautés de timbres par la poste. Nous préparons des expositions sur des thèmes variés : l'épopée de l'espace, les femmes célèbres, la peinture au fil des siècles, les impressionnistes, les grands navigateurs, les valeurs de la Républiques au travers des Mariannes ; nous les proposons aux mairies, aux écoles.

Annuellement, nous organisons une bourse multi collections à Fronton où tout collectionneur peut chiner. Pour 10€ par an, vous pouvez assouvir votre passion de collectionneur.

Béatrice Salesses, 0632083958 ou salesses.yves@free.fr

PAUSE LECTURE

Pause Lecture existe depuis 2014, créée par des passionnés de lecture. Nous voulons que tous et toutes puissent lire, car c'est un moyen d'accéder au savoir. Plus nous possédons la lecture, plus nous sommes immunisés contre la bêtise et moins nous obéissons aveuglément : la liberté de penser ! Mensuellement, nous échangeons nos réactions sur nos lectures, dans la salle Lauragais (mercredi de 10h à 12h30)... Nos choix sont multiples : On lit tous le même livre ou plusieurs ouvrages d'un même auteur ou on présente un livre qui nous a plu...

Nous nous essayons à l'écriture : présentation de lectures, d'un souvenir, d'une histoire vécue, de poésie, de notre avis sur un fait divers. Nous organisons un

salon où 30 auteurs invités discutent, vendent et dédicacent leurs ouvrages. En amont, nous organisons la venue d'un auteur dans les écoles ; il présente un livre, dirige des ateliers.

Quelquefois, nous faisons des vides greniers ou des bourses aux livres pendant lesquels nous vendons des livres personnels, donnés à l'association. Pour 15€ annuels, mettez votre pierre à l'édifice du savoir.

Cette année, tout a été annulé, mais nous continuons de lire et d'échanger nos écrits (internet). Notre salon aura-t-il lieu mi-novembre 2021 ?

Renseignement : Salesses Béatrice au 0632083958 / pause.lecture.bouloc@free.fr

CAP SOPHRO

Séances de sophrologie collectives adultes : les mercredis de 19 h 15 à 20 h 30 et de 20 h 30 à 21 h 45 avec Stéphanie Lapalus, sophrologue et formatrice : 06 63 16 83 02 - <http://www.sophrologie-a-toulouse.com>



Ateliers Sophro-Naturo avec Sandrine Ghilardi, sophrologue, naturopathe (06 13 12 60 90) : ateliers d'1h15 associant sophrologie et conseils en naturopathie (nutrition, aromathérapie et phytothérapie, auto-massages...).

Sophro-nutrition : 15 séances pour faire évoluer son assiette et son comportement alimentaire : les mardis à 10 h 15 ou à 20 h 00. Sophro-naturo Zen : 15 séances afin de mieux gérer son stress : les mardis à 18 h 15. Sophro-naturo au fil des saisons : 25 séances pour prendre soin de soi naturelle-

ment à chaque saison : les jeudis à 20 h 00. Programmes détaillés des ateliers : ghilardi-sophrologue-naturopathe.com Séances d'essai offertes les mardi 28, mercredi 29 et jeudi 30 septembre. Contacter les sophrologues pour vous y inscrire.



KARATE

6ÈME DAN OU L'AVENTURE D'UNE VIE.

Le vendredi 4 juin 2021 restera une date de plus gravée dans la vie de karatéka de Xavier Géraud, professeur du Karaté Club de Bouloc. Xavier s'est présenté à Paris devant un jury composé des plus hauts gradés du karaté français, et a décroché le grade de 6ème dan ! Cet examen, préparé de longue date par Xavier, fut l'occasion de démontrer à ses pairs, sa maîtrise technique et ses qualités physiques. Xavier, tout le club t'adresse ses plus vives et sincères félicitations !

LES ÉLÈVES RÉCOMPENSÉS :

Pour couronner ce succès, à l'issue des passages de grade organisés par le club en fin de saison, tous les élèves ont gravi au moins une marche dans leur vie de Karatéka. Nous les félicitons pour leur acharnement et leur travail accompli cette « courte » année, avec une mention spéciale à Assia BAHRI qui remporte la coupe du SAMOURAÏ pour la première fois (groupe1) et à Ali BAHRI qui la remporte pour la 3ème fois (groupe2). Bravo à eux !

SI BOULOC M'ÉTAIT CONTÉ

LA RUE DE LA VOIE FERRÉE : UN MYTHE ?

(PAR L'ASSOCIATION DE RECHERCHES HISTORIQUES DE BOULOC : L'ARHB)



Il fallait une heure et vingt minutes pour relier Bouloc à Toulouse

Je vais essayer de vous raconter et faire revivre l'Histoire de notre ligne de chemin de fer de Bouloc. La rue de la voie ferrée n'est pas un mythe, mais bien une réalité.

A la fin du 19^e siècle, la France était très en retard en matière ferroviaire par rapport aux deux autres principales puissances européennes, l'Allemagne et l'Angleterre. Il fut alors nécessaire de pousser notre développement ferroviaire. La SNCF n'existait pas et cette tâche pesa sur les différents réseaux indépendants existants. Le décret-loi du 31 Août 1937 créa La SNCF et ce fut le début de l'unification des réseaux indépendants. C'est dans ce contexte que la Sté du Réseau du Sud-Ouest (RDSO) se lança dans l'aventure de la création de la ligne Toulouse-Villemur. Ce fut la dernière ligne concédée à RDSO, le tracé de 45 km comprenait 13 gares et 4 arrêts voyageurs. La construction de la ligne débuta en 1910 et traîna jusqu'en 1913. L'exploitation pour les voyageurs débuta le 7 Octobre 1912 et celle des marchandises le 13 Mai 1913 et ce jusqu'au 11 Janvier 1937, date de l'arrêt d'exploitation. La fréquence des trains était très variable. Trois A/R jour lors de la création, un seul A/R quotidien pendant la

guerre 1914/1918, puis deux ensuite. La ligne était couverte en un peu plus de 2 heures à une vitesse moyenne de 22,5 km/h et comprenait 3 points d'eau pour les locomotives. Il fallait une heure et vingt minutes pour relier Bouloc à Toulouse. Deux haltes facultatives complétaient la desserte ferroviaire de Bouloc, une située sur la route de Fronton au lieu-dit « les Perrous », la deuxième était au croisement de la route de Vacquiers et de la route des Caminas. Fronton avec son réputé et attractif marché du Jeudi restait un point fort de la ligne, attirant passagers et commerçants.

Pour des raisons économiques, la ligne fut construite en voie unique, métrique alors que les grandes lignes intérieures utilisaient un écartement standard de 1,435m. L'utilisation de la voie de 1.00m permettait une économie non négligeable sur la construction et le matériel d'environ 60 à 70% par rapport aux voies de 1,435m. Les principaux produits transportés concernaient les pâtes de l'usine des frères BRUSSON de Villemur, du vin, des fruits, des matériaux de construction, des animaux grâce à des bétailières, des voyageurs etc. et un service postal (lettres et colis) avec une oblitération spéciale du courrier propre à la ligne.

Dès le lendemain de la première guerre, la ligne détint la palme du déficit du réseau du Sud-Ouest. Et les pertes allaient en s'amplifiant, tant sur le voyageur que sur le fret en raison de la concurrence acharnée de la route, les voyageurs mettant moins de temps qu'avec le « tortillard ». Le démantèlement devenant nécessaire, celui-ci sera réalisé en 1942 et 1943 et les biens vendus. Après le démantèlement sur les 12 gares du réseau, 2 seront détruites et les autres vendues à des particuliers à l'exception de celle de Bouloc rachetée par la Mairie.

(à suivre dans le prochain N°)

Nous sommes toujours à la recherche de documents et informations, pour compléter notre travail : anecdotes, actes notariés, factures, cartes postales, photos, Si vous en possédez, merci de prendre contact avec nous au 05 61 82 03 70 ou marie.est@orange.fr. À bientôt...

Pourquoi l'opposition a tenu à alerter sur le budget les élus de la majorité lors du conseil municipal du 15 avril 2021

L'augmentation de la masse salariale sur 3 ans envisagée par la majorité municipale est supérieure à 20%. Les parties confirmées et envisagées sur 2020 et 2021 se portent à plus de 16,5%. Cette augmentation de la masse salariale est inquiétante. Elle pourrait handicaper la commune sur ses projets à moyen mais surtout à long terme. 20% représentent environ 400000€ chaque année, soit 80% des provisions faites en investissement sur 2021.

Cette augmentation de la masse salariale est d'autant plus inquiétante qu'elle n'est pas couverte par l'augmentation naturelle des recettes des taxes locales. Aujourd'hui, les réformes de l'Etat imposent à chaque nouvelle loi des finances son lot de restrictions en terme de gestion des finances locales : Taxe d'habitation supprimée et Taxes de production en baisse de 30% en 2021. Qu'annoncera 2022 ?

L'Etat dans sa loi de finances 2021 revalorise les bases locatives en 2021 de 0,2% pour la taxe foncière et locative.

Dans ce contexte le conseil municipal a revalorisé les recettes taxes à +5,95% en 2021. Quand on sait que le nombre de constructions est resté faible, on a du mal à voir que ce paramètre permettrait une telle revalorisation.

Ce ratio masse salariale/ recette des taxes locales tend donc à devenir défavorable à nos finances. La tendance proposée par la majorité tend à un rapprochement des 2 masses : Masse salariale = Recette Taxes locales, alors que la précédente majorité travaillait à l'inverse.

Même si par ailleurs dans le budget nous avons noté des points positifs notamment pour la préparation des investissements futurs, nos votes contre (2) ou pour une abstention (3) ont été motivés par le fait de ne pas dilapider en 2 budgets tous les efforts réalisés pendant les 6 ans précédents (2014-2020) et permettre à notre commune de maintenir des projets sans avoir forcément recours à l'emprunt.

LA POPULATION

En Haute Garonne :
1 400 000 personnes,
Tarn et Garonne 260 000,
Tarn 390 000

Si on ramène le nombre de crématoriums à la population, le ratio passe de 1 crématorium pour 680 000 personnes à 1 pour 292 000, sans inclure la création de Bouloc.

La majorité en place attend les résultats de l'étude pour se positionner définitivement.

Projet de création d'un crématorium sur la commune

La mairie de Bouloc lance un projet de délégation de service public pour la création d'un crématorium. Aujourd'hui environ 35% des personnes décédées se font incinérer, soit pour 2021 environ 3500 incinérations en Haute Garonne.

Cornebarrieu prend actuellement à sa charge environ 2200 crémations ; restent donc 1300 à répartir entre 4 nouveaux sites en Haute-Garonne, plus une extension de Cornebarrieu et le projet de Bouloc.

Aujourd'hui on trouve dans le Tarn, un crématorium à Albi, et un en construction du côté de Castres et dans le Tarn et Garonne : un seul à Montauban.

Le seuil de rentabilité d'un site est estimé à 500 crémations/an. La municipalité s'est positionnée par rapport au fait que les créations de crématorium en cours sont dans le sud du département et rien dans le nord.

Pour valider le projet, la majorité a fait appel un cabinet d'avocats spécialisés sur ce type de projet pour savoir s'il est opportun ou pas de réaliser ce crématorium. Le coût de cette étude est de 33000€.

Si le projet est validé, en cas de défaillance du prestataire pour non rentabilité, la commune aura obligation de reprendre à sa charge la délégation de service public.

Le groupe minoritaire « Bien Vivre à Bouloc »

BOULOC LES NOUVELLES

Édité par
la Mairie de Bouloc
accueil@mairie-bouloc.fr
www.mairie-bouloc.fr
Tél. 05 62 79 94 94

Directeur de la
publication :
Serge TERRANCLE
Responsable de la
publication :
Service communication

Création, réalisation :
Agence LSP, Toulouse
Impression :
Messages

BOULOC > LES RENDEZ-VOUS

- 29-30/09 : Collecte de Sang à 14 h 00 - Salle des fêtes - Association des Donneurs de Sang Bénévoles (ADSB)
- 17/10 : Salon Musical à 16 h 00 - Salle des fêtes - Association Pour les Opportunités et Initiatives Régionales Culturelles (APOIRC)
- 07/11 : Salon Musical à 16 h 00 - Salle des fêtes - Association Pour les Opportunités et Initiatives Régionales Culturelles (APOIRC)
- 11/11 : Cérémonie commémorative du 11 novembre 1918 à 10 h 00 - Monument aux Morts - Mairie
- 14/11 : Salon Littéraire à 10 h 00 - Salle des fêtes - Pause Lecture
- 21/11 : Braderie Petite Enfance à 9 h 00, Salle des fêtes - SOS Préma
- 26/11 : Spectacle « L'Occitanie pour les nuls » à 20 h 30 - Salle des fêtes - Médiathèque Départementale
- 28/11 : Cyclocross à 9 h 30 - Complexe sportif - Union Sportive Fronton Cyclisme
- 04/12 : Soirée poker à 20 h 00 - Salle des fêtes - Comité d'Organisation des Festivités (COF)
- 05/12 : Salon Musical à 16 h 00 - Salle des fêtes - Association Pour les Opportunités et Initiatives Régionales Culturelles (APOIRC)
- 11/12 : Concert de Noël à 20 h 30 - Eglise de Bouloc - Orchestre d'Harmonie du Frontonnais
- 12/12 : Repas des Aînés à 12 h 00 - Salle des fêtes - Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
- 15-16/12 : Collecte de Sang à 14 h 00 - Salle des fêtes - Association des Donneurs de Sang Bénévoles (ADSB)
- 19/12 : Noël des enfants à 15 h 00 - Salle des fêtes - Mairie
- 14/01 : Cérémonie de Vœux à 19 h 00 - Salle des fêtes - Mairie
- 30/01 : Salon Musical à 16 h 00 - Salle des fêtes - Association Pour les Opportunités et Initiatives Régionales Culturelles (APOIRC)



www.mairie-bouloc.fr



BOULOC

Les marchés font peau neuve !

DIMANCHE

**Marché
Gourmand & Bio**

 **Tous les dimanches**

 **Parking - Maison
des Associations**

 De 8 h 00 à 13 h 00

*Fruits et légumes,
plats préparés,
vins, confiseries...*

**Et bien d'autres à
découvrir encore !**

*Poulet rôti, foie gras,
magret, volaille, œufs,
tapenade, olives,
jambon, fromage,
huîtres, bretzels...*

JEUDI

**Marché
Traditionnel**

 **Tous les jeudis**

 **Esplanade de
Verdun**

 De 16 h 00 à 20 h 00